

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 octobre 2015

Présents : tous les conseillers

Secrétaire de séance : Jean François LESCURE

Ordre du jour :

- Annulation de la délibération de la révision allégée du PLU suite aux lois GRENELLE et ALUR.
- Délibération pour une révision générale du PLU
- Répartition des charges ordures ménagères pour les locataires des logements communaux.
- Regroupement de la communauté de Communes « Cère et Dordogne » et Souceyrac.
- Demande DETR pour 2016 (accessibilité mairie, église, La poste, salle des gardes, parvis).
- Commission travaux : compte rendu.
- Eclairage public : prévision économie d'énergie.
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à **20h40**

I – Annulation de la délibération de la révision allégée du PLU suite aux lois GRENELLE et ALUR.

Les lois grenelle (environnement) et Alur (urbanisme) donnent obligation de révision générale du PLU, la révision allégée ne pouvant porter que sur une seule modification.

La révision générale du PLU doit être en conformité avec les dispositions de ces deux lois et doit être réalisée avant le 31 Décembre 2016.

Il y a donc obligation d'annuler la première délibération du 02 juillet 2015 N°2015-034 portant sur une révision allégée du PLU, et d'en prendre une nouvelle pour une révision générale.

A l'unanimité le conseil annule la première délibération et se prononce pour une révision générale du PLU.

II – Répartition des charges ordures ménagères pour les locataires des logements communaux.

- Logement 1 ancien presbytère : 193.00€
- Logement 2 ancien presbytère : 193.00€
- Logement Poste : 65.75 €
- Bureau de poste : 65.75 €

III – Regroupement de la communauté de Communes « Cère et Dordogne » et Souceyrac.

Au 1^{er} janvier 2016, les communes de Souceyrac, Calviac, Comiac Lacamdourcet et Lamativie se regrouperont pour former une « Commune Nouvelle » baptisée « Souceyrac en Quercy ».

A ce jour, il existe 11 communautés de communes dans le département. La préfecture du Lot souhaite un regroupement portant à 5 communautés de communes.

En conséquences, « Cère et Dordogne » pourrait être rattachée à la grande communauté « CAUVALDOR » (Causses, Vallée de la Dordogne). Une majorité des élus de « Cère et Dordogne » n'y est pas favorable et souhaite, en toute légalité avec les textes de lois, un rattachement avec « Souceyrac en Quercy ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, opte pour cette dernière solution tout en sachant qu'en dernier ressort c'est Madame La Préfète qui prendra la décision finale.

IV – Demande DETR pour 2016 (accessibilité mairie, église, La poste, salle des gardes, parvis).

Devant l'obligation de mettre aux normes l'accessibilité des lieux et espaces publics de la commune, (mairie, poste, salle des gardes) monsieur le Maire propose de solliciter dès à présent une demande de subventions auprès des divers organismes :

- Le dossier DETR doit être déposé avant le 14 Décembre 2015.
- Subvention possible auprès du conseil départemental (ex conseil général)
- Possible également avec le Conseil Régional ?

Le cabinet DALHUIN a été choisi maître d'œuvre pour l'exécution des travaux après appel d'offres.

A l'unanimité, le conseil approuve la décision de faire les demandes de subventions aux organismes précités.

V – Commission travaux : compte rendu.

La commission travaux s'est réunie le 09 septembre 2015 et propose les travaux suivants pour 2016 :

- Aménagement du terrain des « vignes du Coustalou » acheté pour l'euro symbolique.
- **Travaux voirie :**
Route de Tauriac de la RD 3 jusqu'à l'entrée de Tauriac (1125 m2)
Trois devis ont été demandés à la COLAS, à TPJ, et à la STAP.
A ce jour, aucune réponse n'est parvenue en Mairie. Une relance sera faite.
- Goudronnage du parking du stade devant le terrain de Tennis ?
- Tronçon de route du passage à niveau jusqu'aux poubelles « des Gardelles ».
- Raccordements eaux et assainissement : Maison Florian Gomot, Terrain Melou et Maison Taurisson
- Travaux Menuiserie à l'école (fenêtres) :
Deux devis ont été demandés : CM Menuiserie et Menuiserie FERRIE
Le conseil se prononce en faveur de l'entreprise CM Menuiserie (Cyril Melet , les travaux devant être impérativement effectués pendant les vacances de Noël.
- Elagage des Platanes « Place Grande »
Deux devis seront demandés

VI – Eclairage public : prévision économie d'énergie.

En vue de réaliser des économies d'énergie, et à l'instar des communes voisines, les heures d'éclairage nocturne seront modifiées dans certains quartiers de Puybrun.

Questions et informations diverses :

Horaires du bureau de poste :

Lors de sa visite à la Mairie, le 4 septembre 2015, la Direction de La poste est venue présenter l'Agence Postale Communale (APC).

En raison d'une fréquentation modérée et d'un trafic en diminution, les contraintes de gestion de l'entreprise Poste ne permettent plus les mêmes amplitudes horaires qu'aujourd'hui (20 heures hebdo).

Une APC, propose les services de base d'un bureau de plein exercice en plus restreints et les horaires d'ouverture sont organisés au choix de la commune. L'APC est gérée par un agent de la collectivité à la charge de la commune. La poste participe à hauteur de 1127.00 € par mois.

A l'unanimité le conseil souhaite réfléchir à ce projet et attendre les propositions futures de la Direction Postale avant de prendre une décision.

Hôtel L'Escale

Un accord a été trouvé avec le liquidateur (Maître Leray) pour une vente de l'hôtel à 50 000 €.

Dossier en cours à l'étude de Maître Neyrat. Deux possibilités :

- Les acquéreurs peuvent acheter directement auprès du liquidateur.
- La commune achète et revend aux acquéreurs au même prix (opération blanche pour la commune).

Terrain de Messieurs Mas (Bassin de rétention)

- L'acte relatif à l'achat du terrain a été signé le 02 octobre 2015.

Bassin de rétention de la Sole

Les travaux ont commencés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.